

Office Alimentaire
et Vétérinaire

Programme de Travail 2015

Neither the European Commission nor any person acting on behalf of the Commission is responsible for the use which might be made of the following information.

**Europe Direct is a service to help you find answers
to your questions about the European Union**

**Freephone number (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(* The information given is free, as are most calls (though some operators, phone boxes or hotels may charge you).

Online information about the European Union is available at: http://europa.eu/index_en.htm
Further information on the Health and Food Safety Directorate-General is available on the internet at: http://ec.europa.eu/dgs/health_consumer/index_en.htm

Luxembourg: Publications Office of the European Union, 2014

ISSN 2363-1597
ISBN 978-92-79-43315-3
doi:10.2772/46759

© European Union, 2014
Reproduction is authorised provided the source is acknowledged.

Printed in Italy

PRINTED ON ELEMENTAL CHLORINE-FREE BLEACHED PAPER (ECF)

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant au nom de la Commission ne sont responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations données ci-après.

Des informations sur l'Union européenne sont disponibles à l'adresse suivante:
http://europa.eu/index_fr.htm

De plus amples informations sur la direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire sont disponibles à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/dgs/health_food-safety/index_fr.htm

© Union européenne, 2014

Reproduction autorisée, à condition de mentionner la source.

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Audits dans le domaine de la sécurité et de la qualité des aliments, de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des végétaux	3
2.1.	Cadre stratégique pluriannuel des thèmes d'audit dans les États membres de 2015 à 2017	3
2.2.	Nombre et ventilation des audits en 2015	6
2.3.	Audits dans les États membres	8
2.4.	Audits dans les pays candidats	15
2.5.	Audits dans les pays tiers	16
3.	Évaluations et audits dans le domaine de la santé humaine	18
4.	Activités de l'Office alimentaire et vétérinaire autres que les audits en 2015	18
4.1.	Activités transversales	18
4.2.	Activités dans les domaines de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et de la santé animale	19
4.3.	Activités dans le domaine du bien-être des animaux	19
4.4.	Activités dans le domaine de la santé des végétaux	19
5.	Bilan du programme d'audit 2013	20
Annexe 1:	Audits effectués dans les États membres en 2015, par pays et par ordre alphabétique	23
Annexe 2:	Audits effectués dans des pays candidats en 2015, par pays et par ordre alphabétique	27
Annexe 3:	Audits effectués dans des pays tiers en 2015, par pays et par ordre alphabétique	27

1. Introduction

L'Office alimentaire et vétérinaire (OAV), qui fait partie de la direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire de la Commission européenne, effectue des audits et autres activités connexes afin de veiller à la bonne application et au respect de la législation de l'Union en matière de sécurité des aliments, de santé et de bien-être des animaux, de santé des végétaux, ainsi que dans certains domaines de la santé humaine.

Les activités de contrôle de l'OAV contribuent au respect des exigences européennes au sein de l'Union et dans les pays tiers qui exportent des animaux, des végétaux et des produits dérivés vers l'Union. Ses rapports fournissent des informations aux gestionnaires de risques de la Commission européenne et des autorités nationales compétentes et constituent une base solide pour veiller à ce que la législation soit bien adaptée.

Ces activités contribuent à faire en sorte que les citoyens de l'Union puissent bénéficier d'un degré élevé de sécurité et que les échanges commerciaux puissent se dérouler dans des conditions équitables et sûres.

Le présent document présente le programme de travail de l'OAV pour 2015. Ce programme de travail a été élaboré en consultation avec d'autres services de la Commission et avec les États membres en tenant compte des risques, ainsi que des facteurs liés au commerce et à la réglementation.

Le point [2](#) propose une description détaillée du programme d'audits de l'OAV dans le domaine de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, de la qualité des denrées alimentaires, de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des végétaux.

Le point [3](#) présente le programme d'audits et d'évaluations dans le domaine de la santé humaine.

En plus des audits et de leur suivi, l'OAV se charge également de nombreuses tâches connexes. Des précisions à ce sujet sont données au point [4](#).

Enfin, le présent document contient également un rapport succinct sur l'exécution du programme d'audits de l'OAV pour 2013 (point [5](#)).

Le programme de travail de l'OAV est publié sur le site Internet de la DG Santé et sécurité alimentaire:

http://ec.europa.eu/food/food_veterinary_office/audit_programmes/index_en.htm

Il sera réexaminé et mis à jour en milieu d'année, afin de veiller à ce qu'il reste pertinent et adapté aux nouvelles situations. Cette mise à jour sera publiée en juin 2015.

2. Audits dans le domaine de la sécurité et de la qualité des aliments, de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des végétaux

2.1. Cadre stratégique pluriannuel des thèmes d'audit dans les États membres de 2015 à 2017

Le tableau 1 présente le plan stratégique pluriannuel des priorités de l'OAV de 2015 à 2017. Ce tableau indique les thèmes qui seront évalués au cours des audits et des études documentaires, ainsi que la période au cours de laquelle l'Office prévoit d'accomplir ce travail. Le plan stratégique est réexaminé chaque année et mis à jour si nécessaire, de sorte à tenir compte des problèmes émergents et des éventuelles circonstances imprévues.

Tableau 1. Plan stratégique triennal des thèmes d’audit dans les États membres:

DOMAINE/ SECTEUR	2015	2016	2017	
Priorités transversal es		HACCP ¹		
	Agriculture biologique/Indications géographiques			
	Aquaculture	Chaîne de production de viande de volaille		
	Produits composites			
	Traçabilité de la viande et des produits à base de viande après l’abattage			
	Améliorants alimentaires			
		Étiquetage des denrées alimentaires		
	Résistance aux antimicrobiens (RAM)			
	Traitement haute pression (Pascalisation)			
	Moyens de transport («Chargements antérieurs»)			
	Systèmes d’audit nationaux			
Suivi général	Suivi général			
Denrées alimentaires d’origine animale - Mammifères	Hygiène d’abattage (bovins et ovins)			
	Produits à base de graisse fondue et de sang			
	Lait – viande séparée mécaniquement – gélatine ²			
Denrées alimentaires d’origine animale – Oiseaux	Viande de volaille – Programmes de lutte contre les salmonelles			
	Œufs et ovoproduits			
	Campylobacter			
Denrées alimentaires d’origine animale – Poissons	Paquet «Hygiène»: produits de la pêche			
	Traçabilité et étiquetage des produits de la pêche			
	Additifs dans les produits de la pêche			
	Programme de contrôle coordonné - poissons			

¹ en fonction des résultats du projet de 2014

² un petit nombre d’audits de suivi spécifiques / organisés au cas par cas

DOMAINE/ SECTEUR	2015	2016	2017
Pesticides	Autorisation des produits phytopharmaceutiques (PPP)		
	Commercialisation et utilisation des PPP et utilisation durable des pesticides		
Denrées alimentaires d'origine non animale	Production primaire – Contamination microbiologique		
OGM		OGM	
Qualité des denrées alimentaires	Détection des résidus de pesticides dans l'agriculture biologique		
Santé des végétaux	Santé des végétaux – Pommes de terre		
	Surveillance et identification/gestion des risques		
	Apparition de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux		
Médicaments vétérinaires et résidus	Résidus et contaminants dans les denrées alimentaires d'origine animale		Médicaments vétérinaires/aliments médicamenteux pour animaux
		Aliments médicamenteux pour animaux	
Aliments pour animaux	Importateurs d'aliments pour animaux		
		Aliments pour animaux: mécanismes privés et contrôles officiels	
SPA/EST	Traçabilité des SPA	Sous-produits animaux (SPA)	
	Interdiction frappant les aliments pour animaux (aliments pour l'aquaculture)	Interdiction frappant les aliments pour animaux (aliments pour porcins)	Interdiction frappant les aliments pour animaux (aliments pour les volailles)
	Prévention des maladies animales – planification d'urgence		
Santé animale	Traçabilité des ruminants et porcins		
	Zoos et laboratoires agréés		
	Maladies des abeilles		
	Programmes d'éradication financés par l'UE		
Bien-être des animaux	Bien-être au moment de l'abattage	Transport des animaux	
	Stratégie en matière de bien-être des animaux: formation		
Contrôles à l'importation		Régime de contrôles renforcés	Application des mesures de sauvegarde
	Marchandises en transit pour l'approvisionnement de navires/l'entreposage douanier		
	Contrôles à l'importation – animaux vivants et denrées alimentaires d'origine animale – denrées alimentaires d'origine végétale (suivi)		

DOMAINE/ SECTEUR	2015	2016	2017
	Contrôles à l'importation – santé des végétaux		

Le tableau 1 présente les priorités par domaine et secteur (sur fond vert), à l'exception des thèmes repris dans sa première section (sur fond bleu), qui seront abordés de façon horizontale dans tous les secteurs. Par exemple, l'aquaculture est évaluée dans le cadre des rubriques portant sur la santé publique, la santé animale, le bien-être des animaux, les aliments pour animaux, l'étiquetage et la traçabilité.

Certaines de ces priorités transversales avaient déjà été recensées pour le programme de travail 2014, telles que l'aquaculture, les produits composites, la traçabilité de la viande et des produits à base de viande après l'abattage et les additifs alimentaires. Des travaux sont en cours dans ces domaines. Les audits sur la qualité des denrées alimentaires (agriculture biologique et indications géographiques) se poursuivent également.

Le contrôle de la résistance aux antimicrobiens et les systèmes d'audit nationaux sont de nouveaux thèmes transversaux adoptés conformément à l'article 4, paragraphe 6, du règlement (CE) n° 882/2004. Des projets de moindre envergure examineront le traitement sous haute pression (pascalisation) et les moyens de transport des denrées alimentaires.

Les nouvelles priorités sectorielles sont notamment l'hygiène au moment de l'abattage (bovins et ovins), les œufs et les ovoproduits, *Campylobacter*, la traçabilité et l'étiquetage des produits de la pêche, les additifs dans les produits de la pêche, la formation dans le secteur du bien-être des animaux et, enfin, dans le domaine des contrôles à l'importation des animaux vivants et des produits d'origine animale, les contrôles des marchandises en transit et le régime de contrôles renforcés.

Les priorités transversales seront généralement analysées d'abord dans le cadre d'études documentaires, afin d'obtenir un aperçu détaillé du sujet, d'identifier les domaines potentiellement problématiques et de définir l'ordre de priorité des audits. Les séries d'audits suivantes seront ciblées et effectuées sur une période courte, afin de garantir la comparabilité et l'obtention rapide des résultats. Les résultats de ces projets seront résumés dans des rapports généraux qui serviront également de base aux rencontres avec les experts des États membres dans le cadre du programme «Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres», afin d'aborder les problèmes communs identifiés et d'échanger les meilleures pratiques.

Le programme détaillé pour 2015 est présenté dans les sections suivantes du présent point.

2.2. Nombre et ventilation des audits en 2015

Comme l'indique le tableau 2, le programme prévoit la réalisation de 221 audits au total en 2015, ce qui correspond approximativement à 4 400 auditeurs-jours sur le terrain, sans compter la durée des déplacements.

Tableau 2. Ventilation des audits prévus en 2015 par domaines principaux

Domaine	Nombre d'audits	%
Sécurité sanitaire des denrées alimentaires	150	68
Qualité des denrées alimentaires	14	6
Santé animale	15	7
Bien-être des animaux	11	5
Santé des végétaux/semences	22	10
Audits de suivi général	9	4
Total	221	100 %

Comme toujours, les audits dans le domaine de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires constituent la majeure partie du programme (68 %). Conformément au principe dit «de la ferme à la table», un grand nombre d'audits relatifs à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires porteront aussi, naturellement, sur la santé et le bien-être des animaux. Douze pour cent des audits étudieront spécifiquement les contrôles dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux; dix autres pour cent cibleront les contrôles phytosanitaires et les semences.

De plus, 6 % des contrôles seront réalisés dans le domaine de la qualité des denrées alimentaires (agriculture biologique et indications géographiques). Enfin, les audits de suivi général représentent encore 4 % du programme prévu.

Le tableau 3 fournit un aperçu de la ventilation géographique des audits prévus en 2015:

Tableau 3. Ventilation géographique des audits en 2015:

Pays	Nbre d'audits	%
UE-28	161	73
Pays adhérents et candidats	4	2
Autres pays tiers	56	25
Total	221	100 %

En 2015, 73 % des audits se dérouleront dans l'Union européenne. Deux pour cent des audits sont prévus dans les pays candidats et 25 % dans d'autres pays tiers.

Compte tenu du fait qu'environ 12 % des audits effectués dans l'UE portent sur les systèmes de contrôle des importations en vigueur dans les États membres, au total, les contrôles des exportations de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux, de végétaux et d'animaux à partir de pays tiers représentent 36 % du programme.

Les situations d'urgence ainsi que les autres circonstances impérieuses et imprévues peuvent entraîner des modifications de programme en cours d'année. Les audits effectués en réaction à des situations d'urgence nécessitent l'annulation ou le report d'autres audits. Comme de coutume, une mise à jour du programme sera donc présentée en juin 2015.

2.3. Audits dans les États membres

Priorités transversales

Comme indiqué précédemment, des travaux sont en cours sur les priorités transversales suivantes:

1. *l'agriculture biologique et l'étiquetage*³ ainsi que les systèmes d'indication géographique⁴: les audits menés dans ces domaines liés à la qualité des denrées alimentaires ont débuté en 2012 en réponse aux recommandations formulées par la Cour des comptes pour améliorer les politiques d'application dans ces secteurs ;
2. *l'aquaculture*: évaluation horizontale du respect d'un large éventail de dispositions législatives portant sur la santé publique, la santé et le bien-être des animaux, les aliments pour animaux utilisés, les résidus, la traçabilité et l'étiquetage. D'autres normes portant, par exemple, sur la production biologique, les bonnes pratiques en matière d'aquaculture, les certifications et labels de qualité privés ainsi que les aspects environnementaux seront également évaluées. À l'issue des études documentaires et des audits pilotes effectués en 2014, une série de quelques audits est prévue pour 2015 ;
3. *les produits composites*: en 2015, des études documentaires seront effectuées afin d'obtenir une vue d'ensemble des mesures prises par les autorités compétentes des États membres et par les exploitants du secteur alimentaire qui produisent et importent des produits composites, afin de veiller à ce que ces produits respectent les exigences de l'Union en matière de santé des animaux et de santé publique. Les résultats de cette étude documentaire définiront les activités à lancer ensuite dans le domaine, telles que des audits ;
4. *la traçabilité après l'abattage*: à l'issue de l'analyse documentaire et de la série limitée d'audits réalisée en 2014, une nouvelle série d'audits sera organisée en 2015 afin d'évaluer l'organisation et l'efficacité des contrôles officiels du commerce de viande (toutes espèces), de produits et de préparations à base de viande et, le cas échéant, de produits composites. Les audits mettront l'accent en particulier sur les contrôles officiels de la correspondance entre les quantités produites, reçues, stockées, transformées et expédiées.
5. *le paquet «Améliorants alimentaires»*: la première phase de ce projet porte sur l'utilisation d'additifs alimentaires dans les produits et préparations à base de viande et les produits composites. Le champ d'application de ce projet inclut les contrôles du mélange, de la distribution, de l'étiquetage à l'importation et de la pureté des additifs alimentaires. Une attention particulière sera accordée à l'utilisation des nitrates, des arômes alimentaires et des arômes de fumée.
6. *le contrôle de la résistance aux antimicrobiens (RAM)*: une nouvelle législation (décision 2013/652/UE) élargit les exigences de contrôle RAM aux porcins et aux veaux, ainsi que l'ensemble des organismes indicateurs à contrôler. Les États membres seront tenus d'alterner d'une année à l'autre entre la prise d'échantillons de volailles et la prise d'échantillons de porcins/veaux. Les audits analyseront la façon dont le contrôle RAM est effectué dans les États membres, et leurs résultats serviront de base à l'élaboration d'un rapport général intermédiaire qui constitue l'une des réalisations attendues dans le cadre du plan d'action quinquennal de la Commission contre la menace croissante représentée par la RAM.
7. *le traitement haute pression (pascalisation)*: ce projet poursuit les objectifs suivants: (1) obtenir une vue d'ensemble de l'utilisation de cette technologie par l'industrie alimentaire dans l'Union, ainsi que des contrôles effectués par les États membres afin de veiller à ce que l'utilisation de cette technologie en particulier, et des technologies de transformation

³ Des audits consacrés à l'agriculture biologique seront également organisés dans des pays tiers.

⁴ Appellations d'origine protégées (AOP), indications géographiques protégées (IGP), spécialités traditionnelles garanties (STG)

des denrées alimentaires en général, ne présente aucun risque pour la sécurité des aliments; (2) déterminer dans quelle mesure la législation actuelle permet de réaliser des contrôles officiels efficaces de l'utilisation du traitement à haute pression ou de technologies similaires de transformation des aliments ;

8. *les moyens de transport*: l'objectif est de déterminer dans quelle mesure des véhicules et navires de transport sont utilisés pour transporter des denrées alimentaires après avoir transporté des produits potentiellement dangereux et si cette pratique présente des risques pour la sécurité des denrées alimentaires. Il s'agit également d'évaluer l'étendue et l'efficacité des contrôles officiels portant sur les moyens de transport des denrées alimentaires.
9. *les systèmes d'audit nationaux*: en vertu de l'article 4, paragraphe 6, du règlement (CE) n° 882/2004, les autorités compétentes sont tenues d'effectuer des audits internes ou d'organiser des audits externes de leurs systèmes de contrôles officiels. Ce projet a notamment pour objectifs d'évaluer les systèmes d'audit nationaux dans les États membres, afin d'identifier les bonnes pratiques et les domaines problématiques et de fournir aux gestionnaires de la Commission européenne et des autorités nationales compétentes un retour d'informations concernant le degré de réalisation des objectifs de l'Union. Une étude documentaire et deux audits pilotes sont prévus pour 2015.

Suivi

Sur les 161 audits prévus dans les États membres, neuf seront des *audits de suivi général* ciblés ayant pour but de contrôler les progrès réalisés par chaque État membre dans l'application de recommandations formulées lors d'audits antérieurs. Les résultats des audits de suivi général seront également utilisés pour la mise à jour du profil des pays. En plus de ces audits, un travail de suivi basé sur des études documentaires sera effectué.

Denrées alimentaires d'origine animale et résidus

Dans le domaine des *denrées alimentaires d'origine animale*, une nouvelle série de «visites d'étude» sera organisée pour examiner la question de *l'hygiène de l'abattage* dans les secteurs bovin et ovin. Ces visites permettront à des groupes de fonctionnaires de certains États membres de se rendre dans un autre État membre (disposant de normes élevées ou présentant, au contraire, des problèmes potentiels) afin de faciliter l'échange d'idées et de stratégies.

Afin d'améliorer la connaissance des modes de production, des schémas commerciaux et des risques liés aux *produits à base de graisse fondue et de sang destinés à la consommation humaine*, une étude documentaire a été entreprise en 2014. Cette étude sera complétée par deux missions d'information en 2015.

Selon le rapport scientifique de l'EFSA et de l'ECDC intitulé «Trends and Sources of Zoonoses, Zoonotic Agents and Food-borne Outbreaks in 2012», les œufs et les ovoproduits comptent parmi les principales sources de toxi-infections alimentaires. Une nouvelle série d'audits sera lancée dans ce secteur en 2015. En outre, une première mission d'information est prévue sur *Campylobacter* (l'agent pathogène bactérien le plus fréquemment signalé chez l'être humain). En parallèle, la Commission effectue actuellement une étude documentaire sur ce sujet. Les résultats de cette étude détermineront les mesures à prendre ensuite (telles que des audits) en 2016.

La série d'audits consacrée aux *produits de la pêche* (qui met l'accent sur la production et les critères microbiologiques) s'achèvera en 2015. Elle sera suivie d'une nouvelle série d'audits consacrée à *la traçabilité et à l'étiquetage des produits de la pêche*.

Il est prévu de réaliser des audits de suivi sur *le lait et les produits laitiers* ainsi que sur les plans de lutte contre les *salmonelles* pour les populations de volailles.

Les audits consacrés aux *médicaments vétérinaires et aux résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale* représentent un élément récurrent du programme d'audit. Les

contrôles portant sur les médicaments vétérinaires sont importants au vu de la stratégie de la Commission consistant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens (RAM), entre autres par la promotion d'une utilisation prudente des agents antimicrobiens.

Denrées alimentaires d'origine végétale (y compris denrées alimentaires composées) et pesticides

Les travaux dans le domaine des *pesticides* (autorisation des produits phytopharmaceutiques, contrôles de la commercialisation et de l'utilisation et utilisation durable des pesticides) se poursuivront en 2015. Une nouvelle série d'audits portera spécifiquement sur le *contrôle des résidus de pesticides dans l'agriculture biologique*.

Des travaux dans le secteur de la *production primaire* ont fait suite à la crise liée à la bactérie EHEC en Allemagne, l'EFSA ayant déclaré que la production primaire était la source la plus probable de la contamination. Après une série d'audits et de rencontres particulières avec les États membres en 2014, une nouvelle série d'audits axée sur les pays produisant des semences destinées à la germination est prévue pour 2015.

Aliments pour animaux et alimentation animale; sous-produits animaux

Dans le secteur des aliments pour animaux, dans le sillage de l'étude documentaire consacrée aux *importateurs d'aliments pour animaux*, plusieurs missions d'information seront organisées afin d'évaluer le fonctionnement du système de contrôles officiels de cette activité. Deux visites d'étude seront consacrées à l'intégration des *régimes privés de certification* et des contrôles officiels.

Des audits sont également prévus concernant la *dérogation relative à l'utilisation de protéines animales transformées* provenant de non-ruminants pour l'alimentation des animaux d'aquaculture.

Plusieurs audits de suivi porteront sur les modalités de collecte et d'élimination/d'utilisation des *sous-produits animaux (SPA) et produits dérivés*. Ces audits permettront de contrôler les progrès accomplis dans la mise en pratique des recommandations issues d'audits antérieurs dans ce domaine.

Santé animale et bien-être des animaux

Dans le domaine de la *santé animale*, les audits consacrés aux *programmes d'éradication financés par l'UE* (pour la rage, la tuberculose bovine, la brucellose des ovins et caprins, la fièvre porcine africaine) ainsi qu'à la *planification des mesures d'urgence* se poursuivent en 2015. Depuis 2013, un atelier annuel réunit des experts des États membres pour leur permettre d'échanger leurs expériences en matière de préparation aux situations d'urgence et de définir les activités susceptibles de contribuer à une meilleure préparation de l'UE aux menaces pesant sur la santé animale.

Les autres thèmes d'audit dans le domaine de la santé animale sont les *maladies des abeilles, les zoos et laboratoires agréés* et la *traçabilité des ruminants et des porcins*.

La plupart des audits concernant le *bien-être des animaux* porteront sur la *formation* dans les différents secteurs d'élevage. En effet, la stratégie de l'Union pour la protection et le bien-être des animaux (2012-2015) révèle que bon nombre des parties concernées ne possèdent pas de connaissances suffisantes en matière de bien-être animal.

Un petit nombre d'audits de suivi est prévu en matière de *bien-être des animaux lors de l'abattage*.

Santé des végétaux

La santé des végétaux demeure un élément important du programme d'audit de l'OAV. En 2015, l'accent sera de nouveau placé sur l'apparition de plusieurs foyers importants d'organismes nuisibles aux végétaux, tels que *Anoplophora*, *Pomacea*, *Xylella fastidiosa* et la maladie du chancre, ainsi que sur la surveillance et l'identification des risques phytosanitaires, conformément au nouveau régime phytosanitaire qui inclut des propositions relatives à la surveillance proactive des organismes prioritaires de l'UE et des organismes nuisibles susceptibles de faire l'objet d'une quarantaine.

Outre le programme d'audit sur la santé des végétaux, un groupe de travail composé de membres du personnel de l'OAV et de plusieurs experts des États membres effectuera plusieurs visites au Portugal et en Espagne afin de contrôler l'exécution du programme de contrôle du nématode du pin. Ces visites seront plutôt de nature consultative et doivent être envisagées dans le contexte d'un soutien complémentaire, notamment financier, aux pays qui luttent contre cet organisme nuisible.

Contrôles à l'importation

Enfin, les audits des systèmes de contrôle à l'importation des États membres sont un élément récurrent essentiel du programme. En ce qui concerne les importations d'animaux vivants et de denrées alimentaires d'origine animale, deux nouvelles séries sont prévues pour 2015. Ces audits porteront sur la mise en œuvre des décisions de sauvegarde et l'application du régime de contrôles renforcés sur les produits importés d'origine animale et la traçabilité des marchandises en transit destinées à l'approvisionnement des navires/à l'entreposage douanier.

Des audits des contrôles à l'importation sont également prévus dans le domaine de la santé des végétaux, avec la série susmentionnée consacrée à la surveillance et à l'identification/la gestion des risques.

Rapports généraux

Les résultats de toutes les séries d'audits et, le cas échéant, des études documentaires, seront résumés dans des rapports généraux fournissant des informations à toutes les parties prenantes sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la législation européenne et des bonnes pratiques et problèmes recensés dans tous les États membres.

Les rapports généraux sont publiés sur le site Internet de la DG Santé et sécurité alimentaire:

http://ec.europa.eu/food/fvo/overview_reports/index.cfm

Ces rapports feront également l'objet de discussions avec les experts des États membres lors d'une série de réunions organisées sous l'égide du programme «Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres».

Rapports annuels

La Commission publie également des rapports réguliers sur le fonctionnement des contrôles officiels tout au long de la chaîne alimentaire dans les États membres⁵. Ces rapports, préparés par l'OAV, se basent sur les rapports annuels des États membres sur leurs propres activités de contrôle, sur les résultats des audits effectués par l'OAV et sur d'autres sources d'informations relatives aux contrôles, telles que les rapports sectoriels (concernant, par exemple, les tendances et les sources des zoonoses ou les rapports de contrôle des pesticides) ou les systèmes européens d'alerte rapide pour la sécurité des denrées

⁵ http://ec.europa.eu/food/food_veterinary_office/annual_reports/index_en.htm

alimentaires et des aliments pour animaux (RASFF), les foyers de maladies animales (ADNS) et les foyers de maladies des végétaux (Europhyt).

Le tableau 4 donne une vue d'ensemble de tous les audits prévus dans les États membres en 2015.

Tableau 4. Audits dans les États membres en 2015

PRIORITÉS TRANSVERSALES		PAYS
Aquaculture		Espagne, Grèce, Italie, Pologne, Royaume-Uni
Traçabilité de la viande et des produits à base de viande après l'abattage		Chypre, Estonie, Espagne, France, Grèce, Pays-Bas, République tchèque, Slovaquie, Suède
Agriculture biologique et certification, étiquetage et commercialisation des produits biologiques		Bulgarie, Danemark, Lituanie, Suède
Indications géographiques (AOP, IGP, STG)		Espagne, Finlande, France
Paquet «Améliorants alimentaires»: additifs alimentaires		Allemagne, Autriche, République tchèque, Hongrie, Pays-Bas, Pologne
Contrôle de la résistance aux antimicrobiens (RAM)		Allemagne, Danemark
Traitement haute pression (pascalisation)		Irlande, Roumanie (mission d'information)
Moyens de transport («cargaisons précédentes»)		Allemagne, Autriche (mission d'information)
Systèmes d'audit nationaux		Deux États membres à confirmer (mission d'information)
SUIVI GÉNÉRAL		PAYS
Audits de suivi général		Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, Finlande, Grèce, Lettonie, République tchèque, Royaume-Uni
Suivi général (étude documentaire)		Luxembourg, Roumanie, Slovaquie
DENRÉES ALIMENTAIRES D'ORIGINE ANIMALE		PAYS
Denrées alimentaires d'origine animale - Mammifères	Hygiène de l'abattage (bovins et ovins)	Belgique, Irlande, Lituanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède
	Produits à base de graisse fondue et de sang destinés à la consommation humaine	Danemark, Pays-Bas (mission d'information)
	Lait et produits laitiers	Bulgarie, Espagne, Irlande, Italie

Denrées alimentaires d'origine animale - Oiseaux	Œufs et ovoproduits	France, Pays-Bas, Royaume-Uni
	Campylobacter (<i>mission d'information</i>)	Royaume-Uni
	Programmes de lutte contre les salmonelles - volailles	Allemagne, Malte, Pologne, Roumanie
Denrées alimentaires d'origine animale - Poissons	Produits de la pêche	Danemark, France, Suède
	Traçabilité et étiquetage des produits de la pêche	Allemagne, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni
Médicaments vétérinaires et résidus	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale	Belgique, Croatie, Pologne, Portugal, Suède
DENRÉES ALIMENTAIRES D'ORIGINE VÉGÉTALE		PAYS
Pesticides	Commercialisation et utilisation de produits phytopharmaceutiques	Autriche, Belgique, Croatie, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal
Production primaire	Contamination microbiologique	Belgique, Bulgarie, Danemark, Finlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Suède
Qualité des denrées alimentaires	Détection des résidus de pesticides dans l'agriculture biologique	Allemagne, Finlande, Pologne, Royaume-Uni
ALIMENTS POUR ANIMAUX ET ALIMENTATION ANIMALE		PAYS
Sécurité sanitaire des aliments pour animaux	Importateurs d'aliments pour animaux	Allemagne, Lituanie
	Mécanismes privés et contrôles officiels des aliments pour animaux	Belgique, France
Sous-produits animaux (SPA)/EST	Interdiction frappant les aliments pour animaux (dérogation pour les aliments destinés à l'aquaculture)	Danemark, Grèce, Italie
	Traçabilité des SPA et des produits dérivés	Croatie, Espagne, Hongrie, Portugal

SANTÉ ANIMALE ET BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX			PAYS
Santé animale	Programmes d'éradication financés par l'UE	Rage	Grèce, Hongrie, Roumanie
		Tuberculose bovine	Royaume-Uni (Irlande du Nord)
		Peste porcine africaine	Estonie
		Brucellose des ovins et caprins	Grèce
	Zoos et laboratoires agréés		Allemagne, Pays-Bas
	Traçabilité des ruminants et porcins		Lettonie, Suède
	Maladies des abeilles		Roumanie
	Prévention des maladies animales – planification des mesures d'urgence		Italie, Hongrie
Bien-être des animaux	Bien-être des animaux lors de l'abattage et d'opérations connexes		France, Pologne
	Stratégie en matière de bien-être des animaux: formation		Autriche, Danemark, Finlande, Irlande, Lituanie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Suède
SANTÉ DES VÉGÉTAUX			PAYS
Santé des végétaux	Surveillance et identification/gestion des risques		Belgique, Grèce, Italie, Royaume-Uni
	Apparition de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux	Longicorne <i>Anoplophora</i>	France
		<i>Pomacea</i>	Espagne
		Maladie du chancre	Italie
		<i>Xylella fastidiosa</i>	Italie

CONTRÔLES À L'IMPORTATION		PAYS	
Contrôles à l'importation	Animaux vivants et produits d'origine animale	Système de contrôle à l'importation	Hongrie
		RCR - Régime de contrôles renforcés	Allemagne, Espagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Roumanie
		TRANSIT - Marchandises en transit pour l'approvisionnement de navires/l'entrepôt douanier	Bulgarie, Croatie, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne
	Santé des végétaux	Belgique, Grèce, Italie	

Certains des audits ci-dessus seront combinés au sein d'une même mission, comme l'indique la liste alphabétique des audits dans les États membres ([annexe 1](#)).

2.4. Audits dans les pays candidats

L'OAV prévoit de réaliser quatre audits dans les pays candidats en 2015. Outre une évaluation générale de la santé des végétaux en Serbie, trois audits cibleront spécifiquement les exportations de produits depuis la Turquie (cf. tableau 5).

L'OAV examinera également les progrès accomplis par la Serbie dans la mise en pratique des recommandations formulées lors des précédents audits de l'OAV.

Tableau 5. Audits dans les pays candidats en 2015

DOMAINE/SECTEUR	PAYS	
Denrées alimentaires d'origine animale - Mammifères	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale – dans le contexte de l'exportation	Turquie
Denrées alimentaires d'origine animale - Oiseaux	Œufs et ovoproduits – dans le contexte de l'exportation	Turquie
Denrées alimentaires d'origine animale - Poissons	Mollusques bivalves – dans le contexte de l'exportation	Turquie
Santé des végétaux	Appréciation générale	Serbie
Évaluation générale pour l'élargissement	Suivi général (<i>étude documentaire</i>)	Serbie

L'[annexe 2](#) contient une liste des audits par pays classés par ordre alphabétique.

2.5. Audits dans les pays tiers

Dans les pays tiers, l'OAV vérifie que les autorités compétentes appliquent correctement les exigences de l'UE ou des normes équivalentes pour le contrôle des animaux, des végétaux et des produits destinés à l'exportation vers l'Union européenne.

La plupart des audits prévus dans des pays tiers dans le domaine des *animaux vivants* et des *denrées alimentaires d'origine animale* visent à réexaminer les autorisations déjà accordées aux principaux partenaires commerciaux; un nombre plus restreint d'audits seront consacrés aux demandes d'autorisation d'exportation présentées pour la première fois par les pays tiers. Les produits couverts sont le lait, les œufs et ovoproduits, la gélatine ainsi que les poissons, les mollusques bivalves vivants, les additifs alimentaires et les prémélanges.

La vérification régulière de l'application des *programmes de contrôle des résidus* est un élément essentiel dans le contexte de l'inscription de pays tiers sur la liste des pays autorisés à exporter et plusieurs audits seront effectués sur ce thème dans des pays tiers.

Le programme dans le domaine des *denrées alimentaires d'origine végétale* couvre la production primaire de légumes, ainsi que les pesticides. Un audit sera consacré au *riz génétiquement modifié* dans les denrées alimentaires, les aliments pour animaux et les additifs alimentaires.

En ce qui concerne la *qualité des denrées alimentaires*, des audits sont prévus dans le domaine de l'agriculture biologique en lien avec les normes équivalentes des pays tiers et leurs organismes de contrôle.

Il est essentiel de réaliser des audits dans le domaine de la *santé des végétaux* afin de prévenir la propagation d'organismes nuisibles aux végétaux liée à l'importation de fruits, de légumes, de fleurs coupées ou de végétaux destinés à la plantation. Deux audits sont prévus dans le domaine des *semences et des matériels de multiplication*.

L'état de préparation des dossiers de demande (qui dépend du renvoi en temps voulu, par les autorités compétentes, des réponses aux questionnaires qui leur sont adressés en prévision des audits) et certaines circonstances régionales particulières (concernant la sécurité, par exemple) sont des éléments déterminants pour la bonne réalisation du programme d'audits. Certains audits prévus dans des pays tiers ne peuvent donc être programmés qu'à titre provisoire.

Tableau 6. Audits dans les pays tiers en 2015

DOMAINE/SECTEUR		PAYS
Denrées alimentaires d'origine animale - Mammifères	Viande fraîche (viande bovine)	Australie, Paraguay
	Viande fraîche (viande chevaline)	Brésil
	Produits à base de viande	Brésil
	Produits à base de viande et gélatine	Argentine
Sous-produits animaux	Sous-produits animaux (SPA) et produits dérivés	Chili, Chine, Maroc, Pérou (en combinaison avec les résidus)
Denrées alimentaires d'origine animale - Oiseaux	Viande de volaille	Moldavie
	Œufs et ovoproduits	Inde

DOMAINE/SECTEUR	PAYS	
Denrées alimentaires d'origine animale - Poissons	Produits de la pêche	Bangladesh (<i>en combinaison avec les résidus</i>), Canada, Îles Féroé, Philippines (<i>en combinaison avec les résidus</i>), Uruguay, un pays tiers supplémentaire à définir ⁶ .
	Aquaculture (<i>dans le cadre du projet «aquaculture», voir point 2.3</i>)	Norvège
	Mollusques bivalves (vivants)	Argentine, États-Unis, Maroc, Thaïlande, Viêt Nam
Médicaments vétérinaires et résidus	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale	Australie, Bangladesh (<i>en combinaison avec les produits de la pêche</i>), Îles Féroé, Pérou (<i>en combinaison avec les SPA</i>), Philippines (<i>en combinaison avec les produits de la pêche</i>), Uruguay
Santé animale	État général de la santé animale	Botswana, Malaisie
Sécurité sanitaire des aliments pour animaux	Additifs pour l'alimentation animale et prémélanges	Inde
Denrées alimentaires d'origine non animale	Contamination microbiologique – Production primaire de légumes	Maroc, Tunisie
	Pesticides	République dominicaine
Qualité des denrées alimentaires	Agriculture biologique	Canada, Inde, Israël et quatre organismes de contrôle agréés actifs dans des pays tiers
Organismes génétiquement modifiés	Denrées alimentaires et aliments pour animaux génétiquement modifiés	Chine
Santé des végétaux	Fruits et légumes	Côte d'Ivoire, Ghana, République dominicaine, Sri Lanka
	Matériel destiné à la plantation	Chine, Costa Rica, Indonésie, Israël
	Fruits et légumes, fleurs coupées	Ouganda
	Agrumes	Afrique du Sud
	Contrôles à l'importation	Suisse
Semences et matériel de reproduction	Équivalence de certification des semences	Moldavie, Ukraine

⁶ En plus des audits, l'OAV effectuera une étude documentaire sur des pays tiers qui exportent de petites quantités (moins de 5 000 tonnes/an) de produits de la pêche vers l'UE. En 2015, cette étude couvrira le Suriname, les Îles Salomon, l'Égypte, l'Australie, la Bosnie-Herzégovine, l'Angola, la Jamaïque, l'Arménie, la Nouvelle-Calédonie et Taïwan. Ses résultats permettront de choisir un pays tiers supplémentaire à auditer en 2015.

L'[annexe 3](#) contient une liste de tous les audits par pays classés par ordre alphabétique.

3. Évaluations et audits dans le domaine de la santé humaine

Les évaluations et audits réalisés dans le domaine des dispositifs médicaux et des ingrédients pharmaceutiques actifs font partie du programme de travail de l'OAV depuis 2013. Les évaluations conjointes des organismes notifiés dans le secteur des dispositifs médicaux et des autorités de désignation des États membres, de l'AELE et des pays de l'EEE, précédemment réalisées dans le cadre d'un plan d'action commun volontaire, sont désormais obligatoires. Ces organismes notifiés (organismes tiers d'évaluation de la conformité) sont chargés de vérifier que les dispositifs médicaux sont conformes aux prescriptions de la directive relative aux dispositifs médicaux. Il s'agit d'un domaine très large, dans la mesure où il existe des milliers de dispositifs allant des pansements aux pacemakers.

Sur la base de demandes formulées par des pays tiers, l'Office effectue également des audits dans les pays tiers qui exportent vers l'Union européenne des ingrédients pharmaceutiques actifs pour médicaments à usage humain. Ces audits visent à évaluer si le cadre réglementaire dudit pays applicable aux substances actives exportées vers l'Union ainsi que les activités de contrôle et d'exécution respectives garantissent un niveau de protection de la santé publique équivalent à celui apporté par l'Union.

En 2015, l'OAV poursuivra ses activités dans le domaine de la santé humaine avec environ 25 évaluations conjointes d'organismes notifiés et deux audits sur les importations d'ingrédients pharmaceutiques actifs depuis des pays tiers.

4. Activités de l'Office alimentaire et vétérinaire autres que les audits en 2015

Une bonne partie du programme de travail de l'OAV est composée d'activités de contrôle fondées sur des études documentaires et d'activités destinées à promouvoir les bonnes pratiques réglementaires dans la réalisation des contrôles.

4.1. Activités transversales

Outre les audits de suivi général, l'OAV assure également le suivi des mesures prises sur la base des recommandations de ses rapports d'audit par différentes activités documentaires. Ces activités comportent, par exemple, la mise à jour régulière des profils des États membres⁷.

Depuis l'entrée en vigueur du règlement (CE) n° 882/2004⁸, l'OAV évalue les rapports annuels des États membres portant sur l'application des plans nationaux de contrôle pluriannuels et fournit à ces derniers un retour d'information destiné à en améliorer la qualité.

L'Office dialogue également avec les États membres dans le cadre de réunions régulières des réseaux de fonctionnaires chargés des plans nationaux de contrôle pluriannuels des États membres et de leurs systèmes d'audit. Ces réunions ont pour objectif de faciliter les échanges de points de vue et de meilleures pratiques, ainsi que l'élaboration de documents d'orientation.

⁷ http://ec.europa.eu/food/fvo/country_profiles/index.cfm

⁸ Règlement (CE) n° 882/2004 relatif aux contrôles officiels effectués pour s'assurer de la conformité avec la législation sur les aliments pour animaux et les denrées alimentaires et avec les dispositions relatives à la santé animale et au bien-être des animaux.

Comme indiqué au point [2.3](#), l'OAV prépare des rapports réguliers sur le fonctionnement des contrôles officiels dans les domaines de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, de la santé et du bien-être des animaux et de la santé des végétaux.

L'OAV participe en outre activement à l'élaboration de programmes «Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres» pour les États membres et des pays tiers, et il est responsable de l'organisation d'activités de formation spécifiques. En 2015, comme indiqué précédemment, ces activités seront organisées à l'issue des séries d'audits de l'OAV dans des domaines spécifiques et fourniront une plate-forme de discussion sur les problèmes communs avec les experts des États membres. Ces formations contribueront à promouvoir les meilleures pratiques recensées au cours de ces séries d'audits.

Enfin, l'Office participe à des réunions d'organismes internationaux de normalisation tels que le CODEX et collabore avec les autorités des principaux partenaires commerciaux de pays tiers.

4.2. Activités dans les domaines de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et de la santé animale

L'OAV est responsable de l'évaluation technique des installations aux postes d'inspection frontaliers des États membres. De même, dans le domaine des résidus vétérinaires, l'Office évalue les plans de contrôle des résidus des 28 États membres et des pays tiers qui exportent des denrées alimentaires d'origine animale vers l'UE (quelque 85 plans de pays tiers sont évalués en moyenne chaque année). Également en lien avec les exportations des pays tiers, l'OAV gère les listes d'établissements de pays tiers agréés pour la production de denrées alimentaires d'origine animale et il évalue les questionnaires renvoyés avant les audits aux fins de la première inclusion dans la liste. L'OAV accompagne aussi la Commission dans l'assistance technique qu'elle apporte aux pays tiers afin que ceux-ci se conforment aux normes de l'UE en matière de sécurité sanitaire des denrées alimentaires et de santé des animaux et des végétaux.

Dans le contexte de l'activité d'audit en matière d'hygiène de l'abattage, il est prévu de créer en 2015 un nouveau groupe d'experts des États membres.

4.3. Activités dans le domaine du bien-être des animaux

Dans le domaine du bien-être animal, l'OAV poursuit son dialogue avec les États membres dans le cadre de réunions régulières des points de contact des États membres pour le transport des animaux et contribue au recensement et au partage de bonnes pratiques, ainsi qu'à la préparation de documents de consensus visant à promouvoir de meilleurs contrôles officiels dans ce domaine.

4.4. Activités dans le domaine de la santé des végétaux

De nombreuses activités sans lien avec les audits sont effectuées dans le domaine de la santé des végétaux. Ces activités sont principalement consacrées au fonctionnement du système de notification des interceptions de végétaux, EUROPHYT. Outre la gestion du système, l'OAV organise une réunion annuelle du groupe de travail « usagers » et produit un rapport annuel. De plus, l'Office rend compte des apparitions de foyers d'organismes nuisibles dans l'UE par des synthèses mensuelles et un rapport annuel. L'Office analyse également les résultats des enquêtes des États membres sur les organismes nuisibles et rédige des rapports à ce sujet.

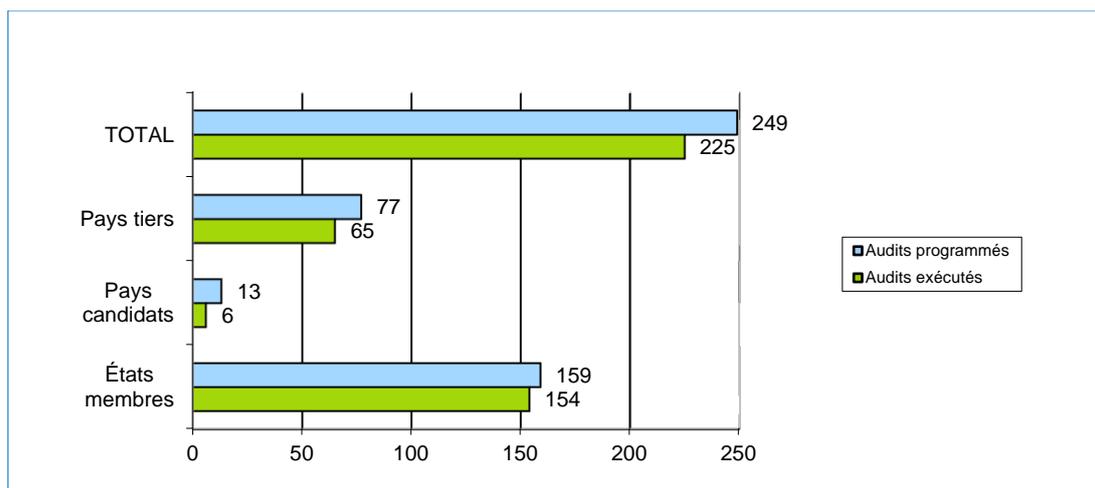
Comme indiqué [ci-dessus](#), l'OAV coordonne le groupe de travail sur la lutte contre *Bursaphelenchus xylophilus* (nématode du pin).

5. Bilan du programme d'audit 2013

En 2013, l'OAV a procédé à 225 audits. 154 audits (soit 68 % de la totalité des audits) ont eu lieu dans des États membres, 6 (3 %) dans des pays candidats et 65 (29 %) dans des pays tiers. Ces chiffres correspondent à 4 407 jours passés sur le terrain par les inspecteurs de l'OAV. La contribution des experts nationaux des États membres a représenté 1106 jours supplémentaires.

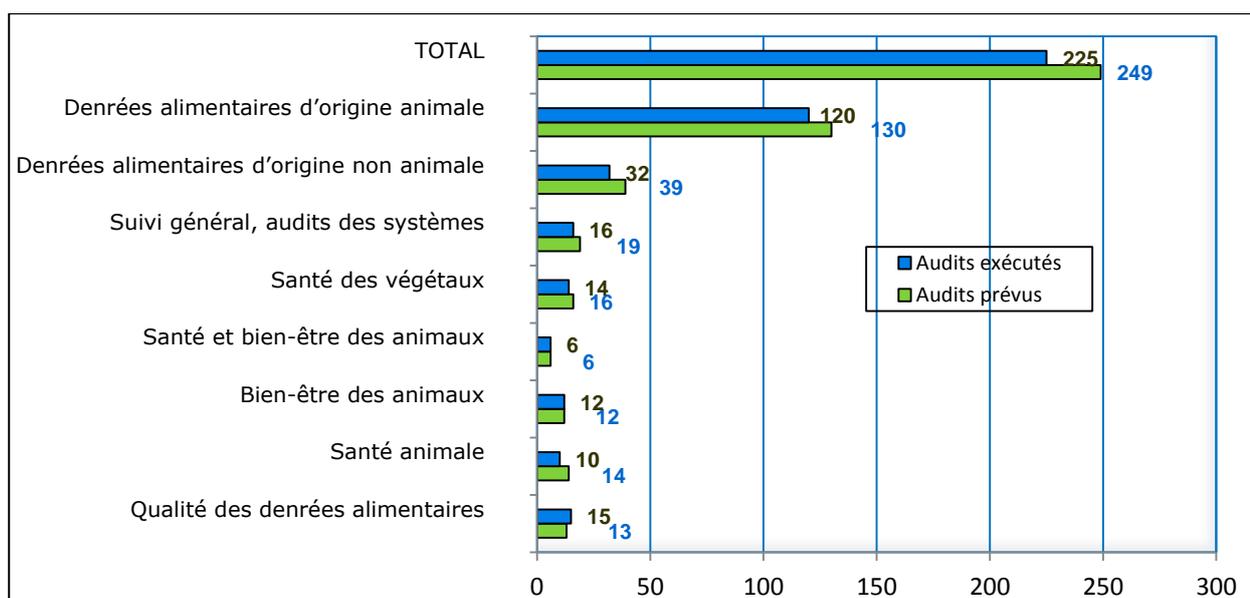
Le graphique 1 établit une comparaison entre le nombre d'audits prévus et celui des audits exécutés, par région.

Graphique 1. Nombres d'audits prévus et exécutés en 2013, par région



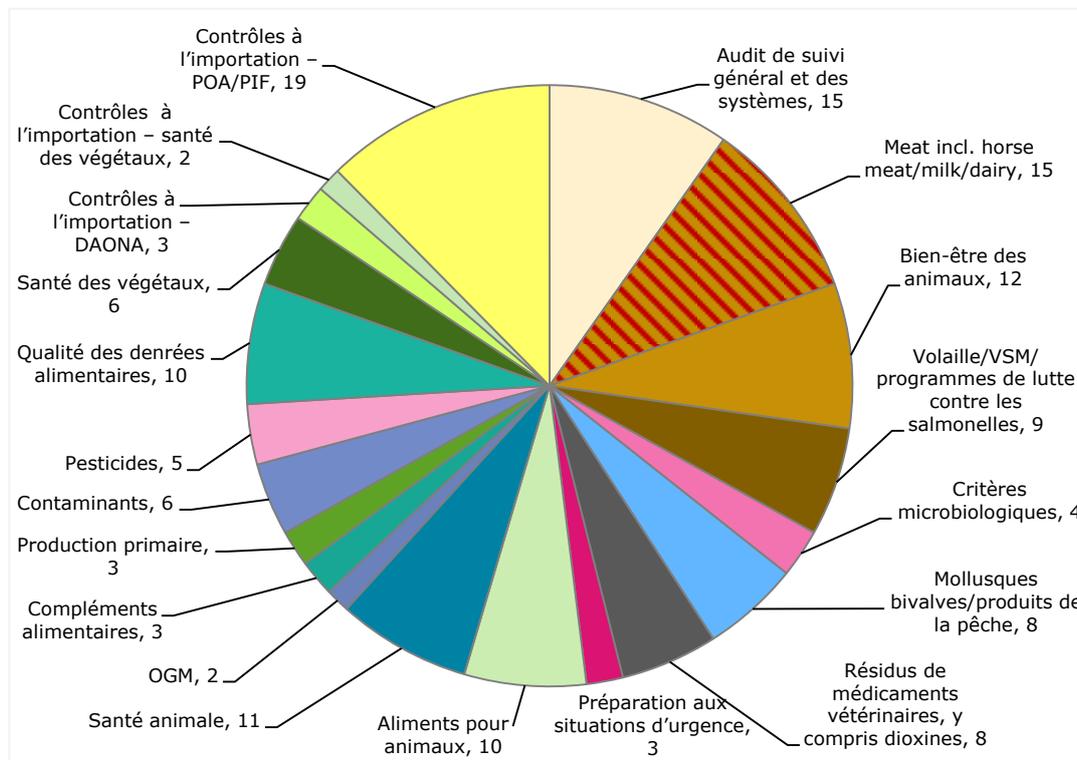
La ventilation par domaine d'activité (graphique 2) révèle que 68 % des audits ont été réalisés dans le domaine de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, contre 6 % dans le domaine de la santé des végétaux, 12 % dans le domaine de la santé et du bien-être des animaux, et 7 % dans le domaine de la qualité des denrées alimentaires. Sur le nombre total d'audits réalisés, 7 % étaient des audits de suivi général ou des audits des systèmes.

Graphique 2. Nombre d'audits prévus et exécutés en 2013, par domaine de responsabilité

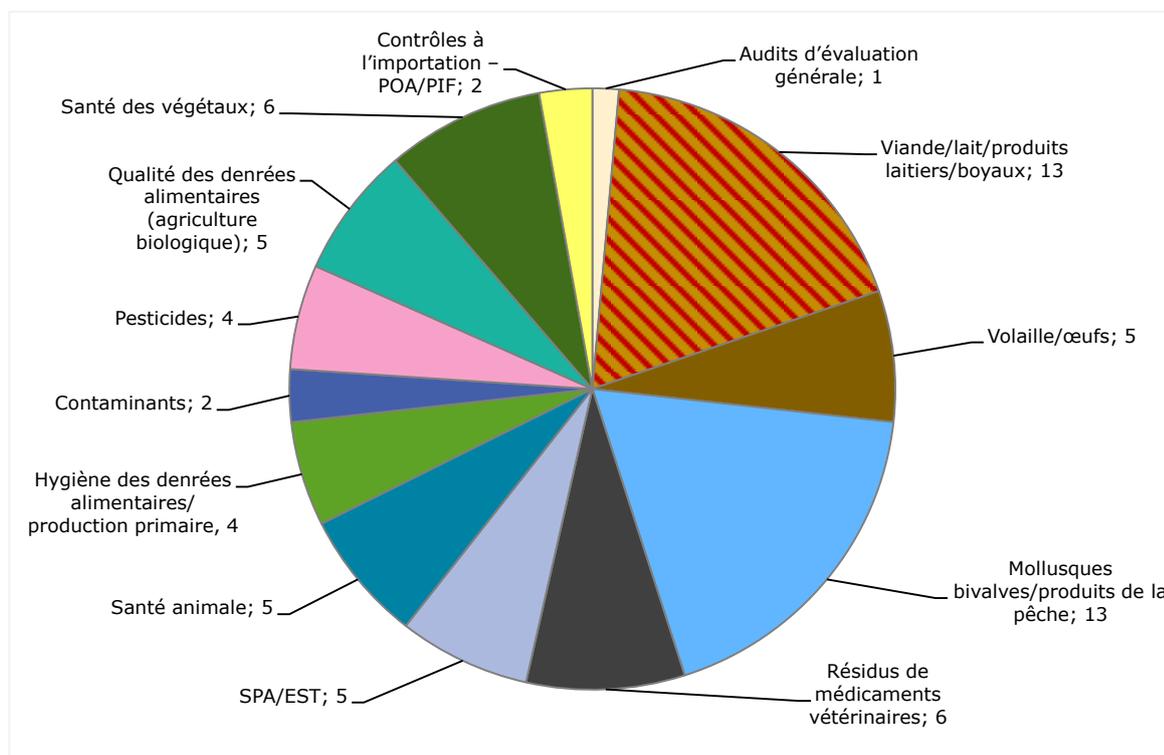


Les graphiques 3 et 4 donnent un aperçu des secteurs et des denrées couverts par le programme d'audits réalisé en 2013 dans les États membres (graphique 3) et dans les pays candidats ainsi que dans les pays tiers (graphique 4).

Graphique 3. Audits effectués dans les États membres en 2013, par secteur



Graphique 4. Audits effectués dans les pays candidats et les pays tiers en 2013, par secteur



Hormis les audits ciblant spécifiquement le bien-être animal, les audits relatifs à la viande rouge et à la viande de volaille dans les États membres et dans les pays tiers comportaient également des éléments relatifs au bien-être animal.

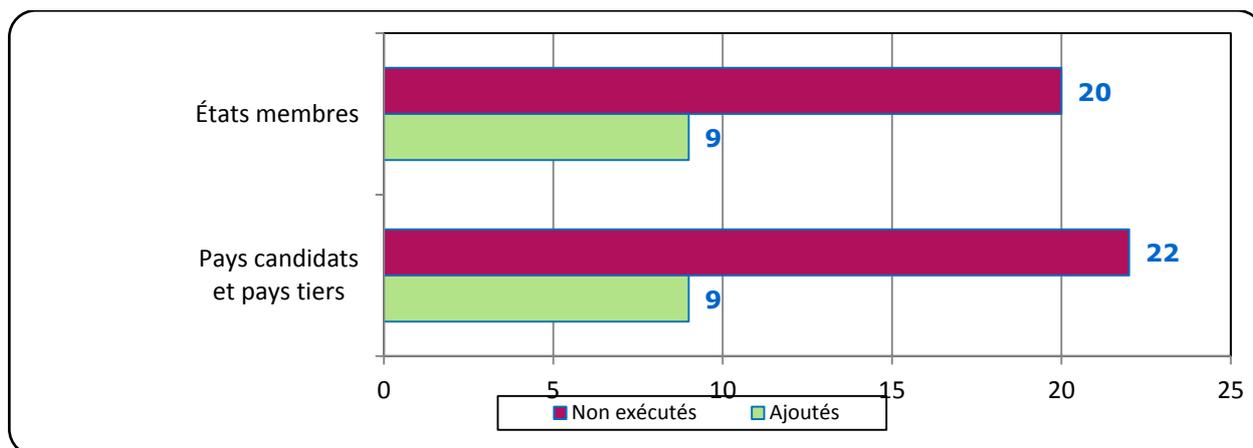
225 audits ont été effectués en 2013, ce qui correspond à 83 % du nombre d'audits programmés.

Une partie des audits programmés ne peut généralement pas être réalisée comme prévu, pour plusieurs raisons. En 2013, plusieurs audits ont dû être reportés en raison de menaces pour la sécurité ou de conditions météorologiques extrêmes. D'autres audits n'ont pas été réalisés parce que les plans d'action des autorités compétentes résultant d'audits précédents n'avaient pas encore été pleinement mis en application ou que l'OAV n'avait pas reçu les réponses aux questionnaires établis en prévision des audits. Dans la mesure du possible, les audits qui ont été retirés du programme ou reportés ont été remplacés par des audits provenant d'une liste de réserve.

Par ailleurs, des risques ou éléments nouveaux apparaissent en permanence et imposent de compléter le programme, entraînant le report d'audits déjà planifiés.

Dans l'ensemble, en 2013, 42 audits ont été retirés du programme ou reportés (20 dans les États membres et 22 dans les pays candidats et les pays tiers) et 18 audits ont été ajoutés (9 dans les États membres et 9 dans les pays candidats et les pays tiers), comme l'indique le graphique 5.

Graphique 5. Aperçu des modifications apportées au programme 2013



Les rapports d'audit de l'Office alimentaire et vétérinaire sont publiés sur le site de la DG Santé et consommateurs, à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/food/fvo/audit_reports/index.cfm

Annexe 1: Audits effectués dans les États membres en 2015, par pays et par ordre alphabétique

ÉTAT MEMBRE	THEME	NUMERO DE REFERENCE
<u>Belgique/ België</u>	Surveillance de la santé des végétaux	2015-7574
	Santé des végétaux – Contrôles à l’importation (<i>combinaison des deux audits sur la santé des végétaux</i>)	2015-7602
	Produits phytopharmaceutiques	2015-7470
	Contamination microbiologique – Production primaire	2015-7450
	Résidus dans les denrées alimentaires d’origine animale	2015-7511
	Hygiène de l’abattage	2015-7587
	Régimes privés de certification des aliments pour animaux	2015-7622
	Suivi général	2015-7653
<u>България (Bulgarie)</u>	Contrôles à l’importation - Transits	2015-7430
	Contamination microbiologique – Production primaire	2015-7457
	Agriculture biologique	2015-7357
	Lait et produits à base de lait	2015-7597
	Suivi général	2015-7654
<u>Česká republika (République tchèque)</u>	Additifs alimentaires	2015-7395
	Contamination microbiologique – Production primaire	2015-7452
	Traçabilité après l’abattage	2015-7376
	Suivi général	2015-7656
<u>Danmark (Danemark)</u>	Bien-être des animaux – Programmes de formation	2015-7418
	Interdiction frappant les aliments pour animaux	2015-7616
	Produits de la pêche	2015-7460
	Contamination microbiologique – Production primaire	2015-7454
	Agriculture biologique	2015-7358
	Contrôle de la RAM	2015-7383
Produits à base de graisse fondue et de sang (<i>mission d’information</i>)	2015-7583	
<u>Deutschland (Allemagne)</u>	Programmes de lutte contre les salmonelles - Volaille	2015-7507
	Santé animale - Zoos et laboratoires agréés	2015-7565
	Additifs alimentaires	2015-7396
	Agriculture biologique – Détection des résidus de pesticides	2015-7491
	Moyens de transport pour les denrées alimentaires (<i>mission d’information</i>)	2015-7403
	Contrôles à l’importation - Régime de contrôles renforcés	2015-7443
	Étiquetage des produits de la pêche	2015-7477
	Contrôle de la RAM	2015-7404
	Importateurs d’aliments pour animaux	2015-7619
	Suivi général	2015-7679
<u>Eesti (Estonie)</u>	Peste porcine africaine	2015-7563
	Traçabilité après l’abattage	2015-7379
<u>Éire/ Irlande</u>	Lait et produits laitiers	2015-7595
	Bien-être des animaux – Programmes de formation	2015-7419
	Traitement haute pression (pascalisation) (<i>mission d’information</i>)	2015-7392
	Hygiène de l’abattage	2015-7594

ÉTAT MEMBRE	THEME	NUMERO DE REFERENCE
<u>Ελλάδα</u> <u>(Grèce)</u>	Interdiction frappant les aliments pour animaux	2015-7617
	Aquaculture	2015-7374
	Rage	2015-7625
	Brucellose des ovins et caprins	2015-7571
	Produits phytopharmaceutiques	2015-7475
	Surveillance de la santé des végétaux	2015-7577
	Santé des végétaux – Contrôles à l’importation (<i>combinaison des deux audits sur la santé des végétaux</i>)	2015-7604
	Contrôles à l’importation - Régime de contrôles renforcés	2015-7439
	Contrôles à l’importation – Transits (<i>combinaison des deux audits sur le contrôle à l’importation</i>)	2015-7437
	Traçabilité après l’abattage	2015-7391
Suivi général	2015-7657	
<u>España</u> <u>(Espagne)</u>	Traçabilité après l’abattage	2015-7370
	Aquaculture	2015-7352
	Lait et produits laitiers	2015-7596
	Traçabilité des sous-produits animaux	2015-7610
	Indications géographiques (AOP, IGP, STG)	2015-7410
	Contrôles à l’importation - Régime de contrôles renforcés	2015-7444
	Apparition de foyers d’organismes nuisibles aux végétaux (<i>Pomacea</i>)	2015-7581
	Étiquetage des produits de la pêche	2015-7479
Suivi général	2015-7659	
<u>France</u>	Bien-être des animaux - Abattage	2015-7427
	Apparition de foyers d’organismes nuisibles aux végétaux (<i>Anoplophora</i>)	2015-7578
	Produits phytopharmaceutiques	2015-7473
	Indications géographiques (AOP, IGP, STG)	2015-7413
	Œufs et ovoproduits	2015-7496
	Régimes privés de certification des aliments pour animaux	2015-7621
	Traçabilité après l’abattage	2015-7378
Produits de la pêche	2015-7458	
<u>Hrvatska</u> <u>(Croatie)</u>	Contrôles à l’importation - Transits	2015-7431
	Résidus dans les denrées alimentaires d’origine animale	2015-7510
	Produits phytopharmaceutiques	2015-7480
	Traçabilité des sous-produits animaux	2015-7650
<u>Italia</u> <u>(Italie)</u>	Interdiction frappant les aliments pour animaux	2015-7615
	Lait et produits laitiers	2015-7626
	Santé animale – Planification des mesures d’urgence	2015-7569
	Contrôles à l’importation - Régime de contrôles renforcés	2015-7441
	Contrôles à l’importation – Transits (<i>combinaison des deux audits sur le contrôle à l’importation</i>)	2015-7440
	Produits phytopharmaceutiques	2015-7468
	Santé des végétaux – Contrôles à l’importation	2015-7603
Surveillance de la santé des végétaux (<i>en combinaison avec la maladie du chancre</i>)	2015-7576	

ÉTAT MEMBRE	THEME	NUMERO DE REFERENCE
	Apparition de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux (<i>maladie du chancre</i>)	2015-7579
	Contamination microbiologique – Production primaire	2015-7455
	Apparition de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux (<i>Xylella fastidiosa</i>)	2015-7580
	Aquaculture	2015-7380
<u>Kύπρος</u> <u>(Kypros)/Kύβρις</u> <u>(Chypre)</u>	Traçabilité après l'abattage	2015-7601
<u>Latvija</u> <u>(Lettonie)</u>	Contrôles à l'importation - Transits	2015-7432
	Traçabilité - Ruminants et porcins	2015-7573
	Suivi général	2015-7658
<u>Lietuva</u> <u>(Lituanie)</u>	Contrôles à l'importation - Transits	2015-7433
	Hygiène de l'abattage	2015-7590
	Agriculture biologique	2015-7365
	Bien-être des animaux – Programmes de formation	2015-7426
	Importateurs d'aliments pour animaux	2015-7618
<u>Luxembourg</u>	Suivi général	(étude documentaire)
<u>Magyarország</u> <u>(Hongrie)</u>	Rage	2015-7624
	Santé animale – Planification des mesures d'urgence	2015-7568
	Additifs alimentaires	2015-7397
	Traçabilité des sous-produits animaux	2015-7649
	Contrôles à l'importation (animaux vivants et produits animaux)	2015-7505
<u>Malta</u> <u>(Malte)</u>	Programmes de lutte contre les salmonelles - Volaille	2015-7518
<u>Nederland</u> <u>(Pays-Bas)</u>	Produits à base de graisse fondue et de sang (<i>mission d'information</i>)	2015-7582
	Traçabilité après l'abattage	2015-7371
	Œufs et ovoproduits	2015-7501
	Contrôles à l'importation - Régime de contrôles renforcés	2015-7438
	Contrôles à l'importation – Transits (<i>combinaison des deux audits sur le contrôle à l'importation</i>)	2015-7436
	Santé animale - Zoos et laboratoires agréés	2015-7564
	Bien-être des animaux – Programmes de formation	2015-7417
	Additifs alimentaires	2015-7398
	Contamination microbiologique – Production primaire	2015-7451
	Produits phytopharmaceutiques	2015-7483
	Étiquetage des produits de la pêche	2015-7474
<u>Österreich</u> <u>(Autriche)</u>	Bien-être des animaux – Programmes de formation	2015-7421
	Produits phytopharmaceutiques	2015-7472
	Additifs alimentaires	2015-7394
	Moyens de transport des denrées alimentaires (<i>mission d'information</i>)	2015-7401
<u>Polska</u> <u>(Pologne)</u>	Contrôles à l'importation - Transits	2015-7434
	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale	2015-7513
	Bien-être des animaux - Abattage	2015-7420

ÉTAT MEMBRE	THEME	NUMERO DE REFERENCE
	Programmes de lutte contre les salmonelles - Volaille Agriculture biologique – Détection des résidus de pesticides Aquaculture Additifs alimentaires	2015-7508 2015-7488 2015-7381 2015-7399
Portugal	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale Traçabilité des sous-produits animaux Contrôles à l'importation - Régime de contrôles renforcés Bien-être des animaux – Programmes de formation	2015-7509 2015-7609 2015-7442 2015-7424
Portugal	Produits phytopharmaceutiques Contamination microbiologique – Production primaire	2015-7478 2015-7461
România (Roumanie)	Programmes de lutte contre les salmonelles - volaille Rage Santé animale - Abeilles Bien-être des animaux – Programmes de formation Traitement haute pression (pascalisation) (<i>mission d'information</i>) Contrôles à l'importation - Régime de contrôles renforcés Suivi général	2015-7506 2015-7623 2015-7566 2015-7425 2015-7393 2015-7664 (<i>étude documentaire</i>)
Slovenija (Slovénie)	Hygiène de l'abattage	2015-7672
Slovensko (Slovaquie)	Traçabilité après l'abattage Hygiène de l'abattage Suivi général	2015-7375 2015-7593 (<i>étude documentaire</i>)
Suomi/Finla nde	Bien-être des animaux – Programmes de formation Contamination microbiologique – Production primaire Indications géographiques (AOP, IGP, STG) Agriculture biologique – Détection des résidus de pesticides Suivi général	2015-7423 2015-7453 2015-7412 2015-7492 2015-7655
Sverige (Suède)	Produits de la pêche Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale Traçabilité après l'abattage Agriculture biologique Hygiène de l'abattage Bien-être des animaux – Programmes de formation Contamination microbiologique – Production primaire Traçabilité - Ruminants et porcins	2015-7462 2015-7512 2015-7373 2015-7360 2015-7592 2015-7422 2015-7459 2015-7572
United Kingdom (Royaume- Uni)	Aquaculture Œufs et ovoproduits Hygiène de l'abattage Étiquetage des produits de la pêche <i>Campylobacter</i> dans la volaille (<i>mission d'information</i>) Surveillance de la santé des végétaux Agriculture biologique – Détection des résidus de pesticides Contamination microbiologique – Production primaire	2015-7377 2015-7502 2015-7589 2015-7476 2015-7489 2015-7575 2015-7490 2015-7456

<u>ÉTAT MEMBRE</u>	<u>THEME</u>	<u>NUMERO DE REFERENCE</u>
	Tuberculose bovine (<i>en Irlande du Nord</i>)	2015-7570
	Suivi général	2015-7660

En outre, deux missions pilotes sont prévues en lien avec la série d'audits des systèmes d'audit nationaux des États membres (États membres à confirmer).

Annexe 2: Audits effectués dans des pays candidats en 2015, par pays et par ordre alphabétique

<u>PAYS CANDIDAT</u>	<u>THEME</u>	<u>NUMERO DE REFERENCE</u>
<u>Србија (Serbie)</u>	Évaluation générale de la santé des végétaux Suivi général	2015-7648 <i>(étude documentaire)</i>
<u>Türkiye (Turquie)</u>	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale – <i>audit dans le contexte de l'exportation</i> Œufs et ovoproduits – <i>audit dans le contexte de l'exportation</i> Mollusques bivalves – <i>audit dans le contexte de l'exportation</i>	2015-7514 2015-7493 2015-7481

Annexe 3: Audits effectués dans des pays tiers en 2015, par pays et par ordre alphabétique

<u>PAYS TIERS</u>	<u>THEME</u>	<u>NUMERO DE REFERENCE</u>
<u>AR – Argentine</u>	Viande et produits à base de viande; gélatine Mollusques bivalves	2015-7586 2015-7482
<u>AU – Australie</u>	Viande fraîche Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale	2015-7599 2015-7528
<u>BD – Bangladesh</u>	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale Produits de la pêche	2015-7517 2015-7469
<u>BR – Brésil</u>	Viande et produits à base de viande Viande fraîche	2015-7585 2015-7639
<u>BW – Botswana</u>	Santé des animaux	2015-7561
<u>CA – Canada</u>	Agriculture biologique Produits de la pêche	2015-7407 2015-7464
<u>CH – Suisse</u>	Santé des végétaux – Contrôles à l'importation	2015-7638
<u>CI – Côte d'Ivoire</u>	Santé des végétaux – Fruits et légumes	2015-7634
<u>CL – Chili</u>	Sous-produits animaux	2015-7613
<u>CN – Chine</u>	Santé des végétaux – Matériel destiné à la plantation Denrées alimentaires et aliments pour animaux génétiquement modifiés Sous-produits animaux	2015-7645 2015-7640 2015-7611

<u>PAYS TIERS</u>	<u>THEME</u>	<u>NUMERO DE REFERENCE</u>
<u>CR – Costa Rica</u>	Santé des végétaux – Matériel destiné à la plantation	2015-7644
<u>DO – République dominicaine</u>	Pesticides Santé des végétaux – Fruits et légumes	2015-7495 2015-7636
<u>FO – Îles Féroé</u>	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale Produits de la pêche	2015-7519 2015-7465
<u>GH – Ghana</u>	Santé des végétaux – Fruits et légumes	2015-7635
<u>ID – Indonésie</u>	Santé des végétaux – Matériel destiné à la plantation	2015-7646
<u>IL – Israël</u>	Santé des végétaux – Matériel destiné à la plantation Agriculture biologique	2015-7647 2015-7353
<u>IN – Inde</u>	Œufs et ovoproduits Agriculture biologique Additifs pour l'alimentation animale et prémélanges	2015-7494 2015-7355 2015-7620
<u>LK – Sri Lanka</u>	Santé des végétaux – Fruits et légumes	2015-7643
<u>MA – Maroc</u>	Sous-produits animaux Contamination microbiologique – Production primaire Mollusques bivalves	2015-7612 2015-7630 2015-7484
<u>MD – Moldavie (République de)</u>	Équivalence de certification des semences Viande de volaille	2015-7642 2015-7504
<u>MY – Malaisie</u>	Santé des animaux	2015-7562
<u>NO – Norvège</u>	Aquaculture	2015-7372
<u>PE – Pérou</u>	Sous-produits animaux Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale	2015-7614 2015-7529
<u>PH – Philippines</u>	Produits de la pêche Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale	2015-7466 2015-7527
<u>PY – Paraguay</u>	Viande fraîche	2015-7598
<u>TN – Tunisie</u>	Contamination microbiologique – Production primaire	2015-7631
<u>TH – Thaïlande</u>	Mollusques bivalves	2015-7485
<u>UA – Ukraine</u>	Équivalence de certification des semences	2015-7641
<u>UG - Ouganda</u>	Santé des végétaux – Fruits et légumes, fleurs coupées	2015-7637
<u>US – États-Unis</u>	Mollusques bivalves	2015-7486
<u>UY – Uruguay</u>	Résidus dans les denrées alimentaires d'origine animale Produits de la pêche	2015-7523 2015-7471
<u>VN – Viêt Nam</u>	Mollusques bivalves	2015-7605
<u>ZA – Afrique du Sud</u>	Santé des végétaux – Agrumes	2015-7633

N.B. En outre, il est prévu d'effectuer quatre audits d'organismes de contrôle agréés actifs dans des pays tiers dans le domaine de l'agriculture biologique.
Un audit sera effectué dans un pays tiers qui exporte de petites quantités de produits de la pêche (ce pays sera défini à l'issue de l'étude documentaire).

Office Alimentaire
et Vétérinaire

Programme de Travail 2015

HOW TO OBTAIN EU PUBLICATIONS

Free publications:

- one copy:
via EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- more than one copy or posters/maps:
from the European Union's representations (http://ec.europa.eu/represent_en.htm);
from the delegations in non-EU countries (http://eeas.europa.eu/delegations/index_en.htm);
by contacting the Europe Direct service (http://europa.eu/eurodirect/index_en.htm) or
calling 00 800 6 7 8 9 10 11 (freephone number from anywhere in the EU) (*).

(*) The information given is free, as are most calls (though some operators, phone boxes or hotels may charge you).

Priced publications:

- via EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Priced subscriptions:

- via one of the sales agents of the Publications Office of the European Union (http://publications.europa.eu/others/agents/index_en.htm).

